

Manaa

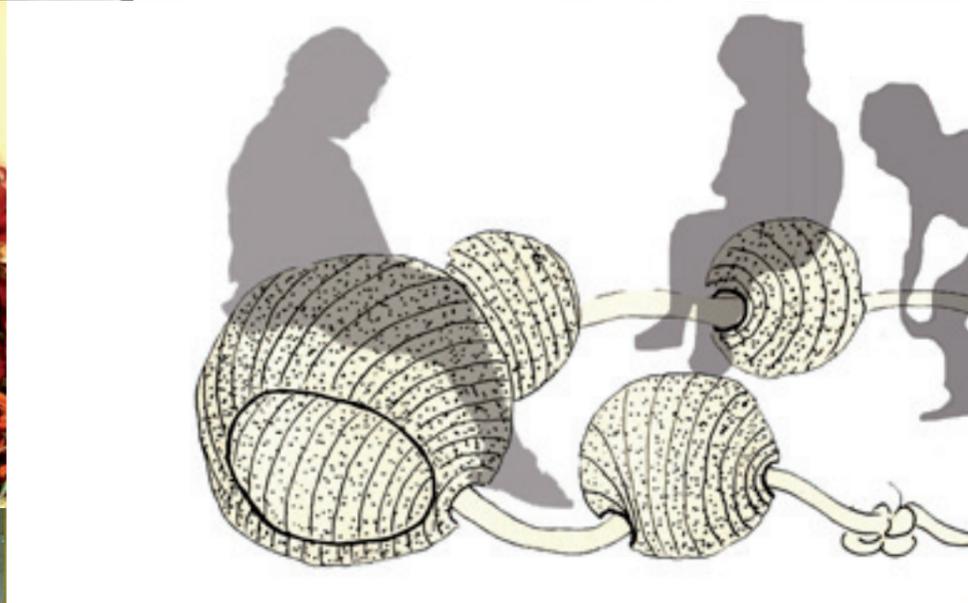
mise à niveau en arts appliqués

Design de Produits

Design d'Espace

Design de Mode

Design de Communication



Présentation ● Cette formation est destinée à tous les bacheliers de l'enseignement secondaire qui désirent poursuivre leurs études dans le secteur des arts appliqués, principalement en section BTS d'arts appliqués. La durée des études est d'une année scolaire. Les étudiants inscrits en Mise à niveau arts appliqués ont droit au régime étudiant. Tous les élèves titulaires d'un baccalauréat ou d'un brevet de technicien sont admis à postuler à l'entrée de ce cycle préparatoire. Seuls les élèves titulaires du baccalauréat technologique STI option arts appliqués en sont dispensés, ces derniers pouvant accéder directement en première année de techniciens supérieurs.

Arrêté du 17 juillet 1984 (extraits) :
- article 2 : les candidats à l'admission dans une section de techniciens supérieurs arts appliqués qui n'ont pas suivi un second cycle du domaine des arts appliqués sanctionné soit par le baccalauréat STI option arts appliqués, soit par un brevet de technicien arts appliqués, doivent suivre la formation de la classe de mise à niveau.
Toutefois, un candidat ayant suivi un second cycle qui, situé en dehors du domaine des arts appliqués, est cependant en relation avec la spécialité du brevet de technicien supérieur considéré pourra être admis dans la section préparant ce diplôme par dérogation et sur décision du chef d'établissement d'accueil.
- article 3 : l'admission dans la classe de mise à niveau arts appliqués est prononcée par le chef d'établissement sollicité, sur proposition d'une commission formée des professeurs enseignant dans la classe ayant étudié le dossier constitué par le candidat. Seuls peuvent être admis dans cette classe les candidats venant d'achever leur second cycle ou l'ayant achevé depuis un an au plus.

Horaires hebdomadaires

→ Enseignement général (6h) : sciences humaines et techniques d'expression, langue vivante, mathématiques appliquées, sciences appliquées.
→ Enseignement artistique fondamental (13h) : expression plastique, arts techniques et civilisations.
→ Enseignement d'arts appliqués (14h) : composition d'arts appliqués et technologie, modes conventionnels de représentation, travaux et études pratiques.
Total hebdomadaire : 33 heures

Finalités et objectifs

Les études ont pour but :
- d'assurer une mise à niveau d'ordre artistique et professionnel ;
- de faciliter l'orientation ;
- de donner à l'élève une large information sur les divers domaines recouverts par les arts appliqués (design graphique, design produit, design d'espace, design de mode) ;
- de lui faire saisir la problématique spécifique des arts appliqués : dimension esthétique et expressive de l'environnement concret et fonctionnel, relation entre l'organisation plastique et l'organisation fonctionnelle, prise en compte des impératifs techniques de réalisation ;
- de le munir de savoirs et de savoir-faire ;
- de développer sa faculté d'adaptation en le rendant capable de faire face à des situations très diversifiées grâce à une approche méthodique et créative des problèmes.
L'enseignement trouve naturellement appui dans le référentiel des classes préparatoires au baccalauréat STI option arts appliqués. L'action pédagogique devra cependant prendre en compte le niveau d'âge et de maturité des élèves, la diversité de leurs origines scolaires, les connaissances et méthodes acquises au cours de leurs études antérieures et la durée d'une formation en un an.
L'action pédagogique sera fondée sur :
- l'interdisciplinarité en tant que facteur d'enrichissement réciproque des composants de la formation ;
- l'exercice individuel et collectif de la réflexion, de l'esprit critique, de la créativité et de la capacité d'expression aux différents stades d'une étude ;
- l'entraînement de l'élève à une gestion autonome de son travail, notamment en dehors des heures de cours.

Mise à Niveau en Arts Appliqués Lycée Joseph Savina Tréguier (22)

Éléments de réponse aux questions souvent posées à propos de la classe de mise à niveau en arts appliqués (MANAA)

● La classe de mise à niveau prépare-t-elle à d'autres formations que les BTS arts appliqués ?

Cette classe prépare essentiellement à l'entrée des BTS arts appliqués. Les contenus de formation sont orientés en fonction des domaines propres aux arts appliqués et aux métiers d'art (**design produits, design graphique, design d'espace, design de mode, textile & environnement; métiers des arts de l'habitat, du décor architectural, etc.**) et les enseignements fondamentaux qui y préparent (pratiques plastiques, arts, techniques et civilisations, technologies). Ces contenus peuvent être ponctuellement ceux d'autres formations artistiques. Ils peuvent donc permettre de préparer et de présenter un dossier de travaux à l'entrée d'autres formations.
Ces autres formations artistiques évoquées plus haut sont, par exemple, les écoles des beaux-arts, les arts décoratifs (Paris ou Strasbourg), les écoles du type des Gobelins (Paris ou Annecy) ou encore les écoles privées. Toutes ont leurs propres modalités de recrutement qui ne nécessitent pas d'avoir suivi une classe de MANAA.

● Est-on assuré d'être recruté en section BTS ?

La très grande majorité des étudiants de MANAA trouve une place en section BTS. Il n'y a, en principe, pas de problème de recrutement post-MANAA. Les élèves qui ne poursuivent pas en BTS sont ceux qui s'aperçoivent que cette voie n'est pas la leur.

● Peut-on postuler pour l'entrée en MANAA après une année d'études supérieures ?

On peut postuler l'année d'obtention du bac (par exemple bac obtenu en juin 2009, entrée en MANAA en septembre 2009) ou l'année qui suit l'obtention du bac (par exemple bac obtenu en juin 2008, entrée en MANAA en septembre 2009). Au-delà d'un an après l'obtention du bac, il n'est plus possible d'entrer en classe de MANAA.

● Doit-on ou peut-on faire parvenir à la commission d'entrée des travaux personnels ou réalisés en cours de terminale ?

La diversité de situation des candidats (origine du bac avec ou sans enseignement artistique, cours péri-scolaires ...) oblige à un recrutement basé sur les **compétences scolaires générales**. On donne ainsi à chaque élève de terminale les mêmes chances d'entrée, qu'il ait suivi ou non un enseignement artistique. Par contre, un bon niveau de dessin préalable est un plus, et c'est pour cela que, dans certains cas un petit **dossier de réalisations personnelles** peut-être demandé. **La lettre de motivation** demandée avec le dossier d'inscription est également un élément important puisqu'elle permet d'indiquer les activités artistiques pratiquées jusqu'à présent et d'exposer sa bonne connaissance de l'orientation souhaitée.

● Peut-on postuler avec un bac pro ?

Tous les baccalauréats sont acceptés, y compris les bac pro. Les établissements préparant à la classe de MANAA restent attentifs à la **diversité des origines scolaires** et prennent en compte des critères du type de ceux donnés dans la lettre de motivation. Il n'est pas rare de voir dans certaines classes de MANAA entre 1 et 2 étudiants ayant un bac pro, ce qui correspond aux rapports entre le nombre de candidats issus d'un bac pro et ceux issus d'autres baccalauréats.

● Si je suis accepté en MANAA mais que j'échoue au bac, est-ce que je garde le bénéfice de mon entrée pour l'année d'après ?

Non, il faut réussir aussi son bac pour valider son inscription en MANAA. C'est aussi l'intérêt de l'élève que d'être bachelier dans le cas, par exemple, d'une réorientation.

● Peut-on postuler sur plusieurs établissements ?

La procédure d'admission post-bac permet au candidat de formuler trois vœux correspondant à la MANAA.

● Est-ce qu'il y a beaucoup de candidats qui postulent ?

Oui mais il ne faut pas se laisser impressionner par les chiffres. À Tréguier, on compte généralement 400 / 500 dossiers pour 22 places. Certes, les notes et appréciations des enseignants des classes de Première et Terminale sont importantes, mais la lettre de motivation également. Il faut savoir convaincre par la qualité de ses résultats scolaires et l'exposé de ses motivations.

Manaa Savina

● Les études de MANAA sont-elles payantes ?

Le lycée Joseph Savina est un **établissement public : les études sont donc gratuites** en totalité. Cela signifie également que cette année d'étude est reconnue par le Ministère de l'Éducation Nationale et est valide pour accéder ensuite à un BTS ou un DMA en Arts Appliqués dans établissements publics ou privés sous contrat (ce qui n'est pas le cas de toutes les classes dites «préparatoires»). Seul le matériel est à acquérir par chaque étudiant. Pour débiter l'année, il faut compter environ 150 / 200 € avec un renouvellement des consommables durant l'année.

● Faut-il être bon en dessin ?

Il ne faut pas avoir particulièrement de complexe par rapport à son niveau de dessin avant de rentrer en MANAA ! En effet, cette classe a pour but, entre autres, de former les étudiants aux mécanismes de communication visuelle, et les moyens plastiques sont très diversifiés pour reproduire graphiquement ou exprimer une idée. Toutefois, **un bon niveau de dessin préalable est un plus**. Il est clair qu'en seulement quelques mois de formation on ne peut pas acquérir un excellent niveau de dessin. Or, c'est tout de même le socle de cette formation !
Les élèves ayant donc de bonnes bases et des acquis déjà en place auront plus de facilités et progresseront plus vite que ceux qui doivent tout apprendre.

● Où loger à Tréguier ?

Les étudiants du lycée Joseph Savina ne peuvent pas prétendre à une place à l'internat. En revanche, il est très facile de trouver des **logements à proximité de l'établissement avec des loyers raisonnables**. Une liste de locataires est disponible au secrétariat du lycée.
Les étudiants ont, de plus un **accès libre dans la salle de cours** qui leur est réservée, avec la possibilité d'y travailler le soir jusqu'à 21h00. Ils peuvent ainsi profiter du matériel de la section et utiliser les postes informatiques qui permettent d'avoir un **accès internet**.

● Et les sorties ?

Tréguier n'est pas une ville étudiante, mais il faut se rendre compte que l'objectif de cette année de Mise à Niveau est de **se constituer un dossier très solide en un temps très réduit** pour multiplier ses chances d'être admis en BTS. Le rythme de travail est donc soutenu et les notions nouvelles à assimiler nombreuses.
Toutefois, il est possible de **concilier cette année d'étude avec quelques activités extra-scolaires** (sport, sorties culturelles, soirées) à Tréguier ou à Lannion une ville voisine. Le nombre restreint d'étudiants de la classe (22) est d'ailleurs propice à créer un groupe soudé, propre à offrir des temps de respiration. Même en MANAA, la vie continue !

Lycée Joseph Savina
établissement d'enseignement public

Place de la République | 22220 Tréguier
tél : 02 96 92 32 63 | mail : ce.0220065b@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-savina.fr>
<http://aasavina.free.fr>